

Parc naturel régional du Vercors

ÉCOGARDE

RAPPORT D'ACTIVITE

Quiterie Duron

Secteur

Raye Monts du Matin

2025



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1. RAPPEL..... | 3 |
| 1.1. Les écocardes, une équipe de terrain au service du territoire..... | 3 |
| 1.2. Les écocardes et les manifestations sur le territoire..... | 4 |
| 1.3. Les écocardes et la gestion des sentiers..... | 5 |
| 1.4. Le secteur Raye Monts du Matin et ses communes..... | 5 |
| 1.5. Particularités du poste d'écogarde sur le secteur Raye et Monts du Matin..... | 5 |
| 2. SYNTHÈSE..... | 7 |
| 3. BILAN PAR COMMUNES..... | 10 |
| 3.1. LA BAUME D'HOSTUN..... | 10 |
| 3.2. HOSTUN..... | 12 |
| 3.3. BEAUREGARD-BARET..... | 14 |
| 3.4. ROCHEFORT-SAMSON..... | 16 |
| 3.5. BARBIÈRES..... | 19 |
| 3.6. SAINT-VINCENT-LA-COMMANDERIE..... | 21 |
| 3.7. PEYRUS..... | 21 |
| 3.8. CHÂTEAU-DOUBLE..... | 23 |
| 3.9. COMBOVIN..... | 24 |
| 3.10. BARCELONNE..... | 26 |
| 3.11. OURCHES..... | 26 |
| 4. CONCLUSION..... | 29 |
| | 29 |
| 5. ANNEXES | 30 |
| 5.1. Annexe 1 : comptage au chant de l'espèce Tétras lyre sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors..... | 30 |
| 5.2. Annexe 2 : comptage de l'espèce Lagopède alpin sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors..... | 35 |

1. RAPPEL

1.1. Les écocardes, une équipe de terrain au service du territoire

Les écocardes du Parc sont des interlocuteurs de proximité. Ils vous apportent des réponses ou en réfèrent aux services compétents.

LES MISSIONS PRINCIPALES

- Gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.
- Accueil, informe, sensibilise randonneurs et visiteurs.
- Surveille les sites naturels et veille à leur préservation.
- Sensibilise les visiteurs du Vercors à la richesse et la fragilité des patrimoines à découvrir ainsi que aux enjeux patrimoniaux et socioéconomiques du territoire.
- Assure un suivi scientifique et technique des milieux
- Est l'un des interlocuteurs de terrain privilégié des collectivités du territoire.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT

Assure l'aménagement et la maintenance des installations et équipements liés au mobilier d'accueil, d'information, de signalétique (signalétique directionnelle et balisage).

A noter que l'entretien des chemins reste à la charge des collectivités concernées.

Participer à la veille des refuges et abris (propreté, sécurité...).

LES MISSIONS AUTRES :

- Participe aux patrouilles communes (surveillance et informations), à des chantiers avec les autres éco gardes du Parc et/ou la garderie de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.
- Participe au suivi et à l'appui technique de certaines manifestations sportives, culturelles, patrimoniales, à la demande des communes du territoire.
- Prend en charge des stagiaires et aide à l'encadrement des chantiers de bénévoles ou de jeunes...

Les écocardes définissent leurs priorités d'interventions en fonction des retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, plateforme Suricate, etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (la veille travaux des sentiers).

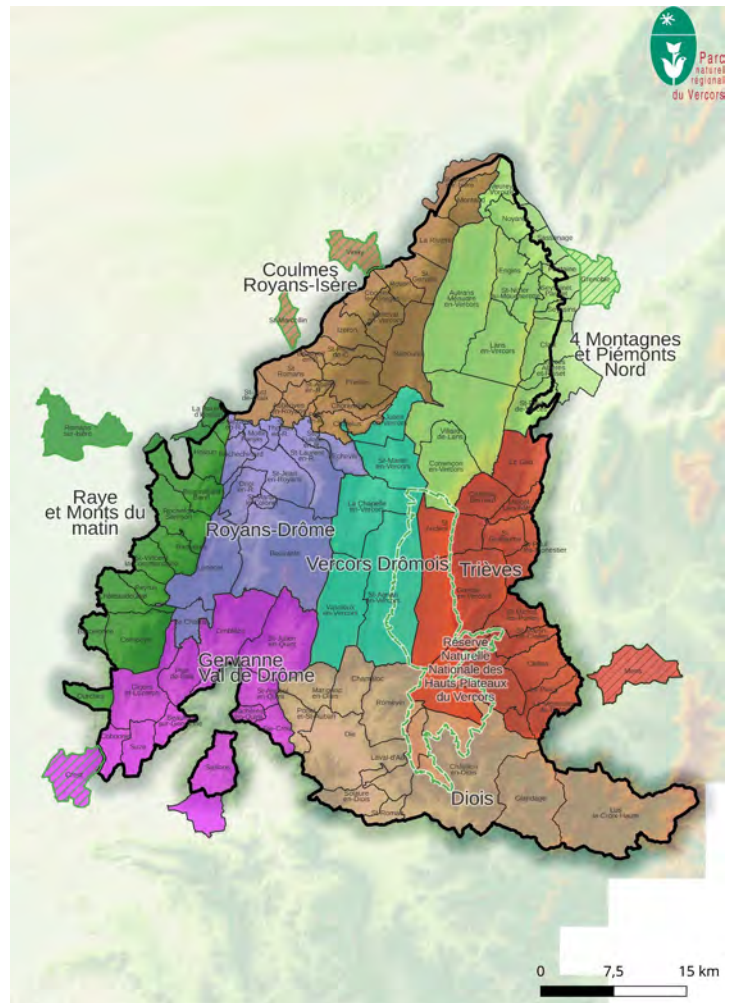
Un planning d'intervention permet de couvrir l'ensemble du réseau tous les trois ou quatre ans selon l'étendu des secteurs et la densité du réseau de sentiers (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique).

Une équipe composée de huit écocardes, intervenant pendant six mois (4 agents saisonniers) ou à l'année sur l'ensemble du Parc naturel régional du Vercors et répartis par secteurs.





Quiterie Duron, écogarde du secteur Raye Monts du Matin



1.2. Les écogardes et les manifestations sur le territoire

Le Parc du Vercors rappelle que toutes participations des écogardes aux manifestations du territoire doivent faire l'objet d'une demande écrite du ou des organisateurs à la direction du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.



1.3. Les écocardes et la gestion des sentiers

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE
ÉCOGARDES EN MATIÈRE DE GESTION DES SENTIERS

L'ÉQUIPE D'ÉCOGARDES

gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des itinéraires de promenade et de randonnée.

LES COMMUNES OU EPCI

assurent la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux...).

Ce secteur est composé de onze communes. Toutes, exceptée la commune de Combovin, sont des nouvelles communes adhérentes au Parc naturel régional du Vercors depuis le printemps 2025. La commune de Combovin était préalablement rattachée au secteur Gervanne.

Du nord au sud :

La Baume-d'Hostun
Hostun
Beauregard-Baret
Rochefort-Samson
Barbières

Saint-Vincent-la-Commanderie
Peyrus
Châteaudouble
Combovin
Barcelonne
Ourches

1.5. Particularités du poste d'écogarde sur le secteur Raye et Monts du Matin

Les communes du secteur Raye et Monts du Matin ayant intégré officiellement le Parc naturel régional du Vercors au printemps 2025, la priorité des missions de l'écogarde pour les premières années est de mettre à jour le balisage et la signalétique du réseau de sentiers de randonnée.

La signalétique et le balisage des dix nouvelles communes étaient jusque ici gérés par Valence Romans Agglomération et étaient basés sur la charte PDIPR du Département de la Drôme (poteaux de section circulaire avec lames directionnelles et balisage trait jaune).

Afin d'homogénéiser la signalétique et le balisage au sein de tout le périmètre Parc du Vercors, il a été convenu que les poteaux de section circulaire et les lames seraient remplacés progressivement par des poteaux de section rectangulaire et des plaques carrées, et que le balisage jaune passerait en jaune-vert > éléments de la charte signalétique du PNRV.

Quand 2 ou 3 directions

POTEAU DIRECTIONNEL DEPARTEMENT vs. PARC

Quand 3 directions minimum

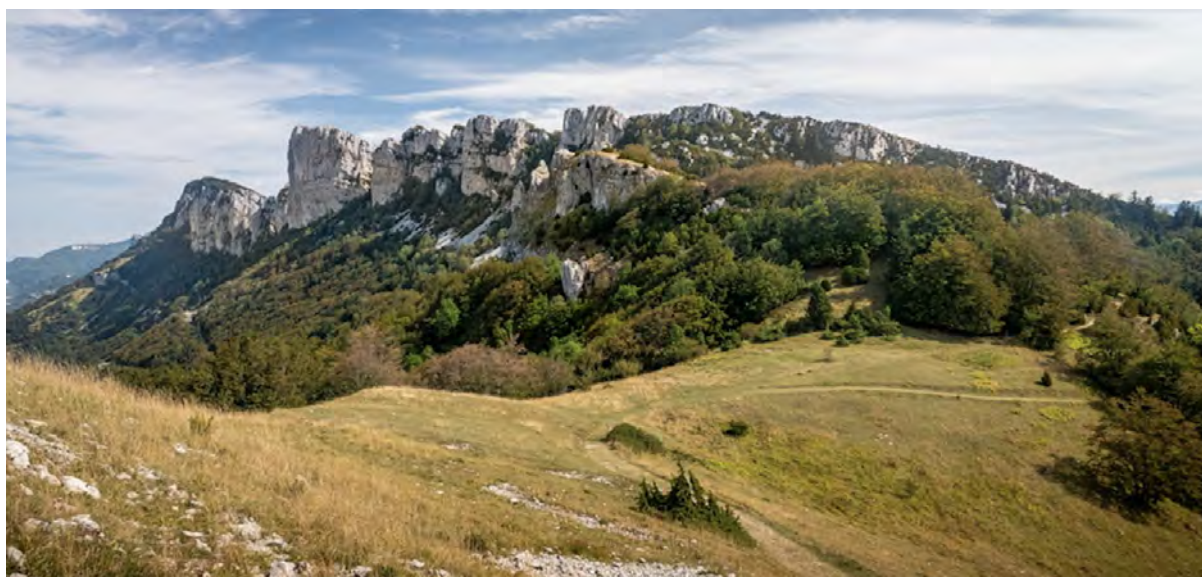
- Lames directionnelles avec flèches toujours dans la même direction
- Distance uniquement
- Indication couleur de balisage
- Poteau suivant puis grande direction.



- 2 faces avec flèches à direction variable
- Distance + estimation durée
- Pas d'indication couleur de balisage
- Max caractères par ligne : environ 15 avec espaces
- D'abord grande direction puis poteau suivant



Pour cette première année, il a été décidé de commencer à travailler sur les douze boucles promues dans le topoguide FFRP « De Valence au Vercors ». Le passage du balisage jaune à jaune-vert a pu être réalisé sur les quatre boucles les plus au nord, soit sur environ 45 kilomètres d'itinéraires. Des prises de notes sur le terrain aux carrefours des sentiers balisés ont été également réalisées afin de commander les plaques directionnelles nécessaires au changement de signalétique.



col de Tourniol ©Fabian Da Costa

2. SYNTHÈSE

GESTION DES SENTIERS

Nombre total de poteaux posés :

- Remise à jour de tous les poteaux Parc du Vercors de la commune de Combovin présents sur le cartoguide : neuf poteaux changés ou reposés dont un nouveau au carrefour « Sous Chalamet » ;
- un nouveau poteau Parc du Vercors avec des plaques provisoires « Le Cabanon » à la Baume d'Hostun pour remplacer un poteau du Département qui avait disparu ;
- un nouveau poteau Parc du Vercors avec des plaques provisoires « Champ Riant » à Beaugard-Baret pour remplacer le poteau sur lequel plusieurs lames manquaient ;
- un nouveau poteau Parc du Vercors avec des plaques provisoires « Château d'eau » à Rochefort-Samson pour remplacer un poteau du Département tombé ;
- un nouveau poteau Parc du Vercors avec des plaques provisoires « La Pierre » à Ourches pour remplacer un poteau du Département tombé.

Nombre de kilomètres balisés :

(kilométrage basé sur celui indiqué sur le topoguide de la FFRP)

Le balisage Parc du Vercors est nouveau sur ce secteur. Aussi, ce « primo-balisage » nécessite au minimum deux passages (en aller-retour) et parfois un troisième passage lors de la vérification complète de la boucle. L'ancien balisage jaune et les anciennes balises triangulaires plastiques doivent être retirés, ce qui prend pas mal de temps.

Boucles balisées :

- *Crêtes de Belle Combe* (La-Baume-d'Hostun) : 8,8 km
- *Le Ravin de Laya* (Hostun) : 10,6 km
- *Sous le Pré de Cinq Sous* (Beaugard-Baret) : 16,2 km
- *Le Pas du Loup* (Rochefort-Samson) : 8,9 km.

Un renforcement du balisage existant entre le pas du Buis et Sous Chalamet (Combovin) a été réalisé soit 1,1 km.

Soit un total de **45,6 km de chemins et sentiers balisés en jaune-vert.**



Nécessité de deux passages minimum lors d'un primo-balisage

Vieilles balises triangulaires à supprimer

| |
|---|
| <p>Chantiers collectifs équipe écocardes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de poteaux signalétique avec un portage à Lus-la-Croix Haute, secteur Diois ; - Mise en place d'une déviation (ouverture de sentier avec du débroussaillage et du balisage) afin d'éviter la ferme du Pécher et atteindre le canyon des Gueulards sur la commune d'Omlèze, secteur Gervanne ; - Remplacement de poteaux signalétique avec du portage sur le secteur Trièves. |
| <p>Travaux sur le secteur : /</p> |
| <p>Travaux sur les autres secteurs du Parc du Vercors</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose de poteaux directionnels sur le « Sentier de la Résistance » à Vassieux-en-Vercors (secteur Vercors Drôme) avec Eric Charron, écocarde ; - Journée multi-tâches sur le secteur Royans Isère et Coulmes avec Etienne Bessaguet, écocarde. |
| <p>Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés : /</p> |
| <p>SUIVI SCIENTIFIQUE (FAUNE FLORE-PROTOCOLES ET COMPTAGES)</p> |
| <p>Sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptage au chant de l'espèce Tétras-lyre (<i>Tetrao tetrix</i>) ; - Comptage à la vue et au chant de l'espèce Lagopède alpin (<i>Lagopus muta</i>). |
| <p>Sur le reste du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptage des Chiroptères en sortie de gîte avec la LPO Drôme, commune de Peyrus ; - Comptage du Gypaète barbu (<i>Gypaetus barbatus</i>) à Font d'Urle. |
| <p>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC SUR SITES</p> |
| <p>Sur les autres secteurs du Parc du Vercors :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tournée d'accueil et de sensibilisation effectuée en commun avec Sylvain Roche, écocarde du secteur Diois, sur le site d'Archiane ; - Tournée d'accueil et de sensibilisation avec Sébastien Bossand, écocarde, dans les gorges d'Omlèze, secteur de la Gervanne ; - Une demi-journée d'informations à l'office de tourisme de Pont-en-Royans avec Etienne Bessaguet, écocarde du secteur Coulmes Royans Isère ; - Tournée ENS d'accueil et de sensibilisation (Espaces Naturels Sensibles) avec Etienne Bessaguet sur le secteur des gorges du Nan et le site des Coulmes de manière plus générale. <p>Sur les sites réglementés ou à forte fréquentation du secteur Raye Monts du Matin :</p> <p>Plusieurs tournées d'accueil et de sensibilisation ont été effectuées : à Beauregard-Baret pour les Orchidées, à Rochefort-Samson (Combe d'Oyans, château et pas du Loup), à Barbières (col du Tourniol, château et rivière,) à Barcelonne avec sa tour, à Combovin (pas du Buis avec mise en place d'une déviation).</p> <p>Néanmoins, il n'y a pas d'espaces réglementés sur ce secteur ni de sites réellement identifiés comme « fortement fréquentés ».</p> |

PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS

Nous avons tenu un stand du Parc du Vercors avec Noémie Castaing, chargée de mission sports de nature au Parc du Vercors, lors des Rencontres de la Combe à Rochefort-Samson. Deux demi-journées de permanence à l'office de tourisme de Chabeuil ont été réalisées en juillet-août afin de tester la pertinence de l'apport de l'écogarde sur le sujet « randonnées » principalement.

ADMINISTRATIFS, RÉUNIONS, FORMATIONS...


Réunions :

- Réunions équipe écogardes de début et fin de saison (début mai et fin octobre) ;
- Réunions mensuelles de coordination avec tous les écogardes (juin à octobre) ;
- Réunion de lancement du poste d'écogarde du secteur Raye Monts du Matin avec Aurélien Calmettes et Nicolas Morin de Valence Romans Agglomération, préalablement en charge des sentiers sur les dix communes venant d'intégrer le Parc du Vercors ;
- Rencontre du Maire et des référents sentiers (quand ils ont pu être identifiés) de chaque commune ;
- Réunion en juin et octobre avec Valence Romans Agglomération, le Département de la Drôme et la Fédération Française de Randonnée pour organiser le changement progressif de signalétique et la mise à jour du réseau de sentiers de randonnées balisés.

Journées de Formations :

- Formation « Commissionnement » (sur six jours au total en juin) afin de nous donner certains pouvoirs de police au titre du Code de l'Environnement et du Code Forestier. L'assermentation aura lieu au printemps 2026.
- Formation « Chiens de protection » (sur une demi-journée) afin de mieux connaître et transmettre les comportements à adopter en cas de rencontre avec des chiens de protection.
- Formation « Balisage » sur le terrain avec Stéphane Fayollat, coordinateur des écogardes.

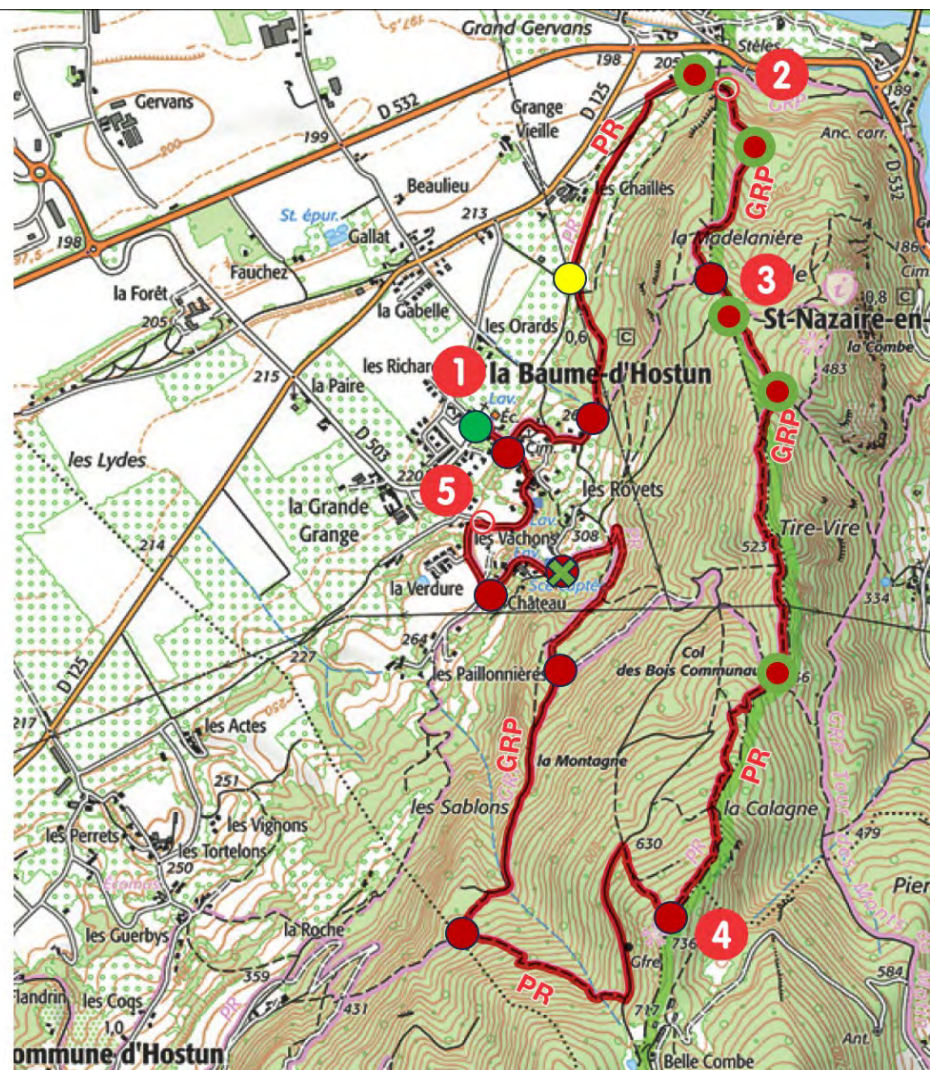
3. BILAN PAR COMMUNES

| | |
|---|---|
| | <h2>3.1. LA BAUME D'HOSTUN</h2> |
| GESTION DES SENTIERS | <p>Un relevé de tous les poteaux de la boucle de randonnée a été réalisé afin de pouvoir commander les nouvelles plaques directionnelles « Parc » pour la saison 2026.</p> <ul style="list-style-type: none">- 7 poteaux directionnels du Département vont être remplacés par des poteaux directionnels Parc du Vercors ;- 1 poteau de rappel devant la mairie va devenir un poteau directionnel « La Baume-d'Hostun » ;- 5 poteaux directionnels sur la crête sont déjà des poteaux Parc du Vercors et certaines plaques seront mises à jour ;- 1 poteau directionnel du Département sera supprimé, « Le lavoir » ;- 1 poteau directionnel du Département « Le Merisier » va devenir un poteau de rappel. <p>Pour 2026 : 8 poteaux directionnels et 1 de rappel à poser sur la commune de La Baume d'Hostun.</p> |
| Nombre de poteaux posés ou remplacés et localisation | <p>Le poteau rond PDIPR « Le Cabanon » étant par terre et les lames ayant disparues, un poteau carré avec des plaques directionnelles plastifiées provisoires du Parc du Vercors a été placé à l'intersection entre les sentiers balisés. Les plaques définitives seront commandées pendant l'hiver et posées en début de saison prochaine.</p> <p><i>Photo ci-dessous :</i></p>  |

Le sentier « Les crêtes de Belle-Combe » (8,8 km) décrit dans le topoguide « De Valence au Vercors » a été entièrement re balisé en jaune-vert.

Nombre de km balisés et tronçons





- Nouveau poteau directionnel
- Poteau directionnel département
- Poteau de rappel
- Poteau directionnel déjà PNRV
- ✕ Suppression poteau

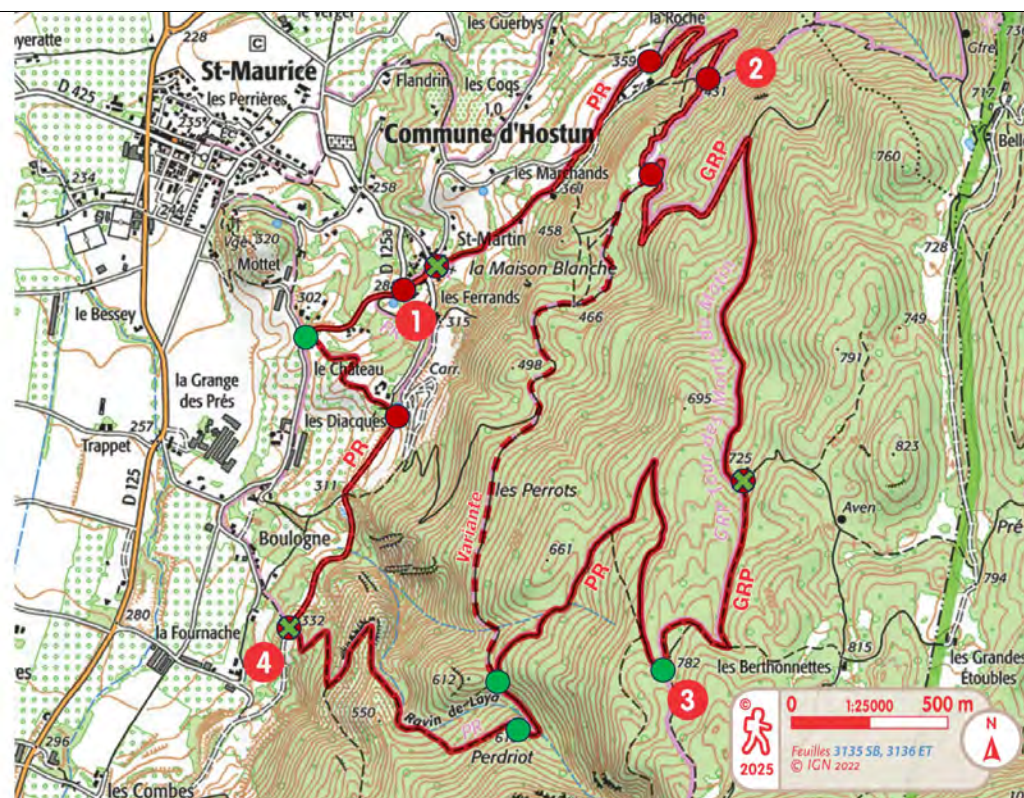


| | |
|---|---|
| | 3.2. HOSTUN |
| GESTION DES SENTIERS | |
| Nombre de poteaux posés ou remplacés et localisation | <p>Un relevé de tous les poteaux de la boucle a été réalisé afin de pouvoir commander les nouvelles plaques directionnelles « Parc » pour la saison 2026.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 poteaux directionnels du Département vont être remplacés par des poteaux directionnels Parc du Vercors ; - 3 poteaux de rappel vont devenir des poteaux directionnels « Perdriot », « Ravin de Laya » et « Combe blanche » ; - 1 nouveau poteau directionnel « La Royannese » va être installé au point côté 782 m (intersection entre la boucle du ravin de Laya et le sentier menant au col des Marchands) ; - 2 poteaux directionnels seront supprimés, « Les Carattes » et « La Fournache ». <p>Conclusion : 9 poteaux directionnels seront à poser sur la commune d'Hostun en 2026.</p> <p>En 2026, un raccourci menant au ravin de Laya sera balisé du poteau « Pré de la Sophie » au nouveau poteau « Perdriot » afin de rendre cette boucle accessible au plus grand nombre.</p> |

Le sentier « Le Ravin de Laya » (10,6 km) décrit dans le topoguide « De Valence au Vercors » a été entièrement re balisé en jaune-vert.

Nombre de km balisés et tronçons

-  Nouveau poteau directionnel
-  Poteau directionnel département
-  Poteau de rappel
-  Poteau directionnel déjà PNRV
-  Suppression poteau



3.3. BEAUREGARD-BARET

GESTION DES SENTIERS

Un relevé de tous les poteaux de la boucle a été réalisé afin de pouvoir commander les nouvelles plaques directionnelles « Parc » pour la saison 2026.

Sur la partie de la boucle située sur la commune de Beauregard, 6 poteaux directionnels du Département seront remplacés par 6 poteaux directionnel Parc du Vercors.

Pour 2026 : 6 poteaux directionnels à poser sur la commune de Beauregard-Baret.

Plusieurs lames du poteau rond PDIPR « Champ Riant » ayant disparu, un poteau carré avec des plaques directionnelles plastifiées provisoires Parc du Vercors a été placé à l'intersection entre les sentiers balisés. Les plaques définitives seront commandées pendant l'hiver et posées en début de saison prochaine.

Photo ci dessous :

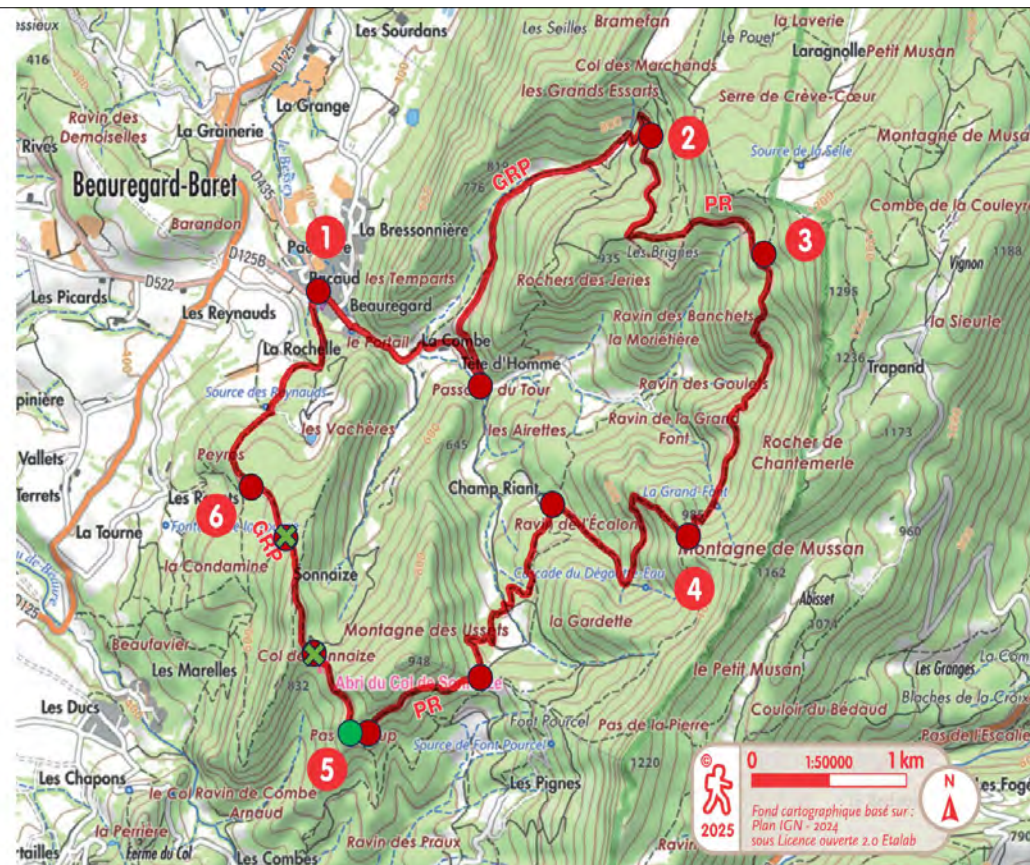
**Nombre de poteaux posés ou
replacés et localisation**




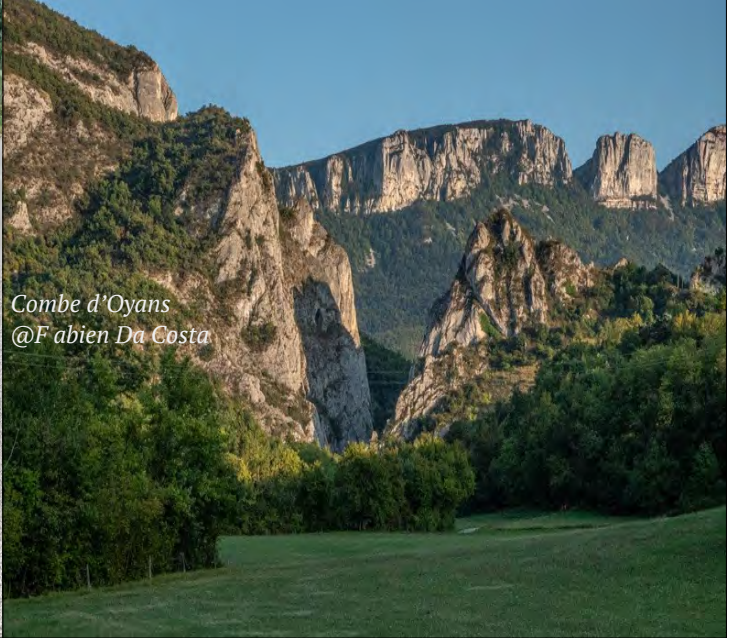
Le sentier « Sous le pré de Cinq Sous » (16,2 km) décrit dans le topoguide « De Valence au Vercors » a été entièrement re balisé en jaune-vert.

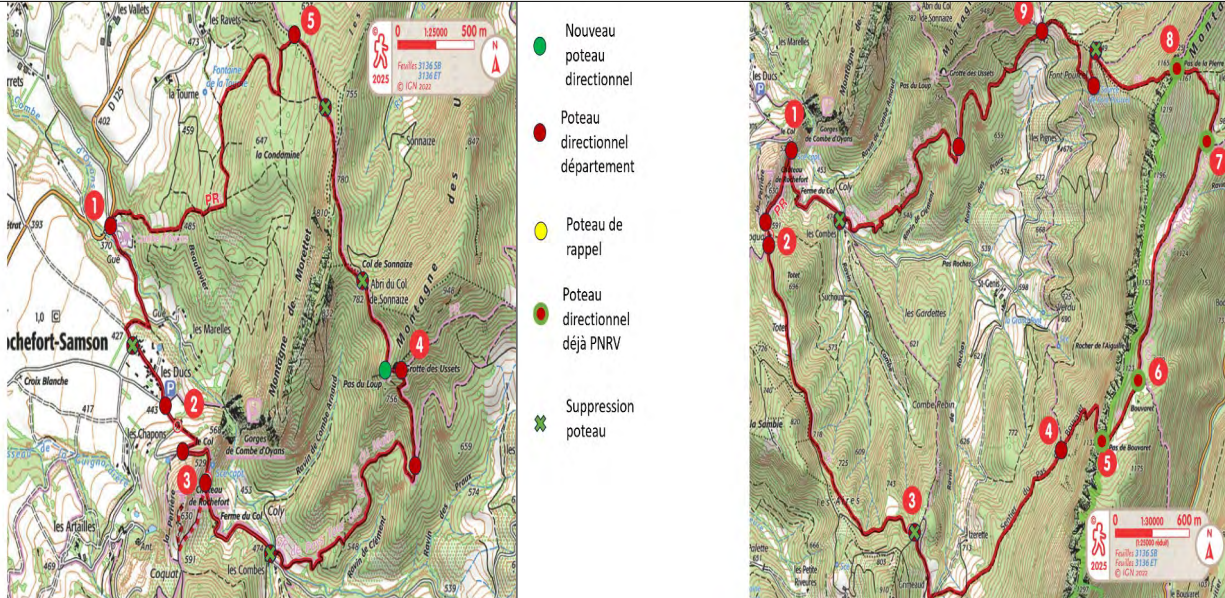
Nombre de km balisés et tronçons

- Nouveau poteau directionnel
- Poteau directionnel département
- Poteau de rappel
- Poteau directionnel déjà PNRV
- ✕ Suppression poteau

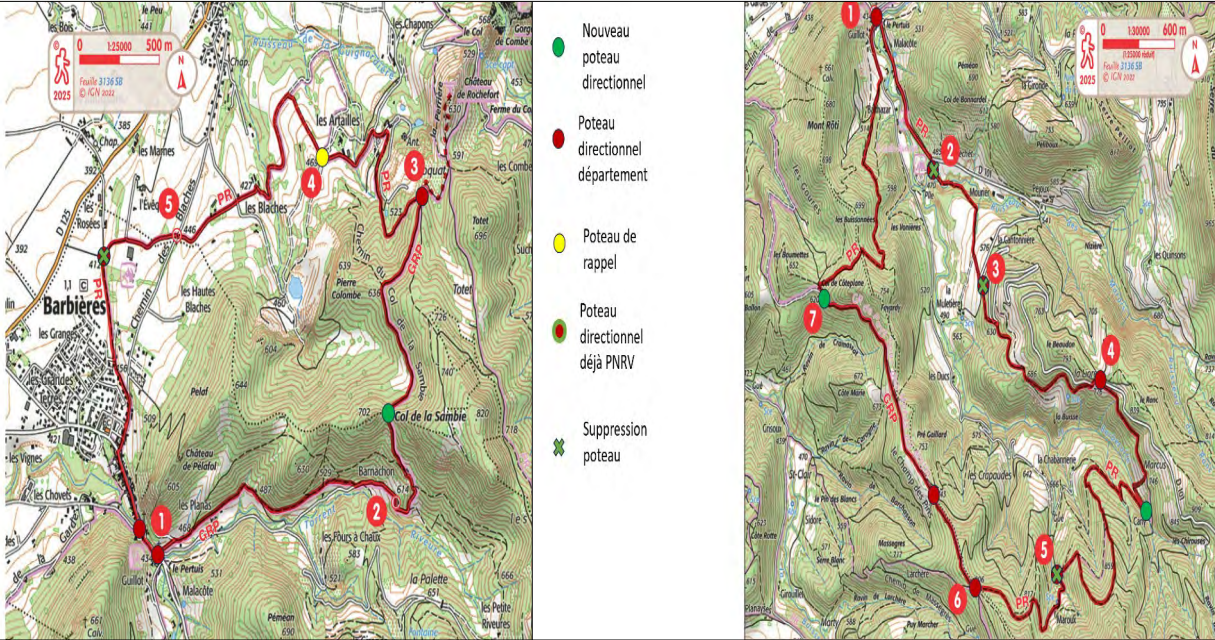


| | | |
|---|---|---|
| | 3.4. ROCHEFORT-SAMSON | |
| GESTION DES SENTIERS | | |
| Nombre de poteaux posés ou remplacés et localisation | <p>Un relevé de tous les poteaux de la boucle a été réalisé afin de pouvoir commander les nouvelles plaques directionnelles « Parc » pour la saison 2026. Pour 2026 : au total : 13 poteaux sont à poser sur la commune de Rochefort-Samson.</p> | |
| | <p>- 7 poteaux directionnels du Département vont être remplacés par des poteaux directionnels Parc du Vercors ; - 1 borne va devenir un poteau directionnel au niveau du « pas du Loup », - 3 poteaux directionnels vont être supprimés : « Les Ducs », « col de Sonnaize », et « Saint Iserat »</p> <p>Pour 2026 : 8 poteaux directionnels à poser</p> <p>Le poteau rond PDIPR « Château d'eau » étant tombé, un poteau carré avec des plaques directionnelles plastifiées provisoires Parc du Vercors a été placé à l'intersection entre les sentiers balisés. Les plaques définitives seront commandées pendant l'hiver et posées en début de saison prochaine.</p> <p><i>Photo ci dessous</i></p> | <p>- 7 poteaux directionnels du Département vont être remplacés par des poteaux directionnels Parc du Vercors (2 en commun avec le circuit du pas du Loup) ; - 3 poteaux directionnels vont être supprimés Grimeaud, Font Pourcel, et Les Combes ; - 4 poteaux directionnels sur la crête sont déjà des poteaux Parc du Vercors et certaines plaques seront mises à jour.</p> <p>Pour 2026 : 5 poteaux directionnels sont à poser en plus de ceux du circuit « Le pas du Loup »</p> |

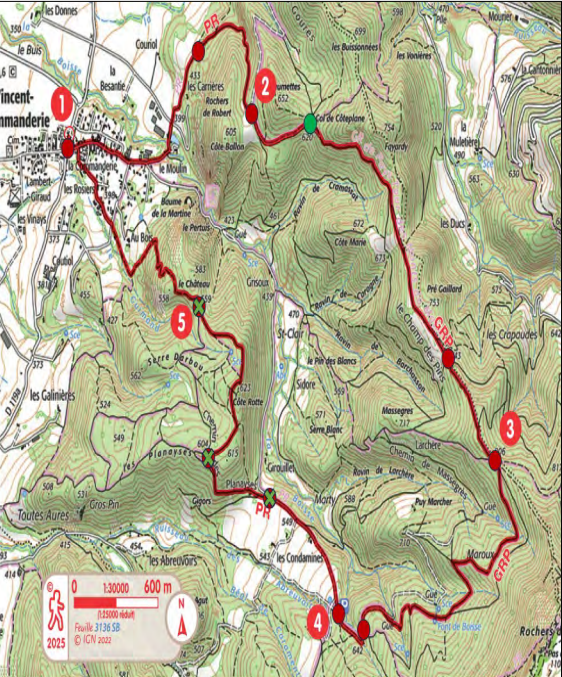

| | | |
|--|---|---|
| |  |  |
| <p>Nombre de km balisés et tronçons</p> | <p>Le sentier « Le pas du Loup » (8,9 km) décrit dans le topoguide « De Valence au Vercors » a été entièrement re balisé en jaune-vert.</p> | <p>Le sentier « Le pas de Bouvaret » (13,8 km) décrit dans le topoguide « De Valence au Vercors » fera partie des circuits à baliser aux saisons suivantes. En revanche, un relevé de tous les poteaux de la boucle a été réalisé afin de pouvoir commander les nouvelles plaques directionnelles « Parc » pour la saison 2026.</p> |

| | |
|---|--|
| | <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <ul style="list-style-type: none"> ● Nouveau poteau directionnel ● Poteau directionnel département ● Poteau de rappel ● Poteau directionnel déjà PNRV ✕ Suppression poteau </div> <div style="width: 45%;"> <ul style="list-style-type: none"> ● Nouveau poteau directionnel ● Poteau directionnel département ● Poteau de rappel ● Poteau directionnel déjà PNRV ✕ Suppression poteau </div> </div>  |
| <p>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</p> | <p>Deux journées et demi de tournée ont été réalisées sur la commune : l'une en mai sur le secteur Combe d'Oyans/pas du Loup, l'une en juillet sur le secteur Saint Genis-/pas de la Pierre/pas de Bouvaret et une en septembre sur le secteur pas du Loup.</p> <p>En mai, le sentier du pas du Loup était assez fréquenté. J'ai pu croiser 54 personnes et échanger avec 45 d'entre elles. En juillet, il est à noter une baisse de la fréquentation : 8 personnes rencontrées seulement, principalement des sportifs matinaux.</p> |
| <p>PARTENARIATS MANIFESTATION</p> | <p>ET Le parc du Vercors était présent aux « Rencontres de la Combe » (Noémie Castaing et Quiterie Duron).</p> |

| | | |
|---|---|---|
| | 3.5. BARBIÈRES | |
| GESTION DES SENTIERS | | |
| Nombre de poteaux posés ou remplacés et localisation | <p>Un relevé de tous les poteaux des boucles du « col de la Sambie » et « Aux sources de la Barberolle » a été réalisé afin de pouvoir commander les nouvelles plaques directionnelles « Parc » pour la saison 2026. Pour la boucle du « col de la Sambie » : Au total 7 poteaux directionnels et 1 de rappel seront à poser sur la commune de Barbières en 2026.</p> | |
| | <ul style="list-style-type: none"> - 3 poteaux directionnels du Département vont être remplacés par des poteaux directionnels Parc du Vercors ; - 1 borne du Département va être remplacée par un poteau directionnel « col de la Sambie » ; - 1 nouveau poteau de rappel sera installé au point 469 vers les Artailles ; - 1 poteau directionnel sera supprimé aux « Roses ». <p>Pour 2026 : 3 poteaux directionnels et 1 poteau de rappel à poser</p> | <p>Pour la boucle « Aux Sources de la Barberolle »,</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 poteaux directionnels du Département vont être remplacés par des poteaux directionnels Parc du Vercors (dont 1 sur commune de Saint-Vincent-la-Commanderie et 1 en commun avec le circuit du « col de la Sambie ») ; - 2 nouveaux poteaux directionnels seront installés : « Sources de la Barberolle » et « col de Coteplane » (dont 1 sur commune de Saint-Vincent-la-Commanderie) ; - 3 poteaux directionnels supprimés : Camping le Gallo-romain, la Muletière, Maroux de Barbières. <p>Pour 2026 : 3 poteaux directionnels sont à poser en plus de celui commun au circuit « Le col de la Sambie » .</p> |

| | |
|---|--|
| |  <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <ul style="list-style-type: none"> ● Nouveau poteau directionnel ● Poteau directionnel département ● Poteau de rappel ● Poteau directionnel déjà PNRV ✕ Suppression poteau </div> <div style="width: 45%;"> <ul style="list-style-type: none"> ● Nouveau poteau directionnel ● Poteau directionnel département ● Poteau de rappel ● Poteau directionnel déjà PNRV ✕ Suppression poteau </div> </div> |
| <p>Nombre de km balisés et tronçons</p> | <p>Les deux boucles de la commune à savoir « Le col de la Sambie » (8,3 km) et « Aux Sources de la Barberolle » (12 km) seront balisées en jaune-vert au cours de la saison prochaine.</p> |
| <p>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</p> | <p>Trois journées et demie de tournée de surveillance ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en juin, sur la boucle « Aux Sources de la Barberolle » mais aussi au col de Tourniol/Pierre chauve ; - en juillet, une demi-journée au niveau du château et de la rivière ; - en août, passage auprès de la rivière et destruction/sensibilisation concernant la construction de barrages. Une tournée effectuée vers les crêtes de Pierre Chauve jusqu'au pas de Saint-Vincent et au pas du Touet par le Col de Tourniol ; - en septembre, tournée sur le circuit « col de la Sambie ». |

| | 3.6. SAINT-VINCENT-LA-COMMANDERIE | 3.7. PEYRUS |
|---|--|--|
| GESTION DES SENTIERS | | |
| Nombre de poteaux posés ou remplacés et localisation | <p>Un relevé de tous les poteaux de la boucle « Le Champ des Pins » a été réalisé afin de pouvoir commander les nouvelles plaques directionnelles « parc » pour la saison 2026.</p> <p>Pour la boucle « Le Champ des Pins »,</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 poteaux directionnels du Département vont être remplacés par des poteaux directionnels Parc du Vercors (dont 1 sur la commune de Barbières) ; - 1 nouveau poteau directionnel sera installé au « col de Coteplane » ; - 3 poteaux directionnels seront supprimés : Le Forage, Planayses, le Château. <p>Pour 2026 : 7 poteaux directionnels à poser sur la commune de Saint-Vincent-la-Commanderie.</p> | <p>Un relevé des poteaux de la boucle « Le pas du Touet » a été réalisé afin de pouvoir commander les nouvelles plaques directionnelles « Parc » pour la saison 2026.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 poteaux directionnels du Département vont être remplacés par des poteaux directionnels Parc du Vercors (dont 2 sur la commune de Saint-Vincent-la-Commanderie) ; - 3 poteaux directionnels et 2 de rappel sur la crête sont déjà des poteaux Parc du Vercors mais certaines plaques seront mises à jour ; - 2 poteaux directionnels seront supprimés au « Pont de la Pierre » et « Les Chichats ». <p>Pour 2026 : 2 poteaux directionnels seront à poser sur la commune de Peyrus.</p> |

| | | |
|---|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ● Nouveau poteau directionnel ● Poteau directionnel département ● Poteau de rappel ● Poteau directionnel déjà PNRV ✕ Suppression poteau  | <ul style="list-style-type: none"> ● Nouveau poteau directionnel ● Poteau directionnel département ● Poteau de rappel ● Poteau directionnel déjà PNRV ✕ Suppression poteau  |
| <p>Nombre de km balisés et tronçons</p> | <p>La boucle du Champ des Pins (11,5 km) sera balisée à la saison prochaine.</p> | <p>La boucle du Pas du Touet (15,4 km) sera balisée à la saison prochaine. A noter qu'une partie de cette boucle passe par la commune de Léoncel et est déjà balisée jaune-vert sur cette partie, dont le balisage sera néanmoins renforcé.</p> |
| <p>SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC</p> | <p>Deux tournées de surveillance-sensibilisation ont été réalisées en parcourant plusieurs communes sur la même journée, passage par les crêtes du pas du Touet et le pas de Saint Vincent.</p> | |

3.8. CHÂTEAU-DOUBLE

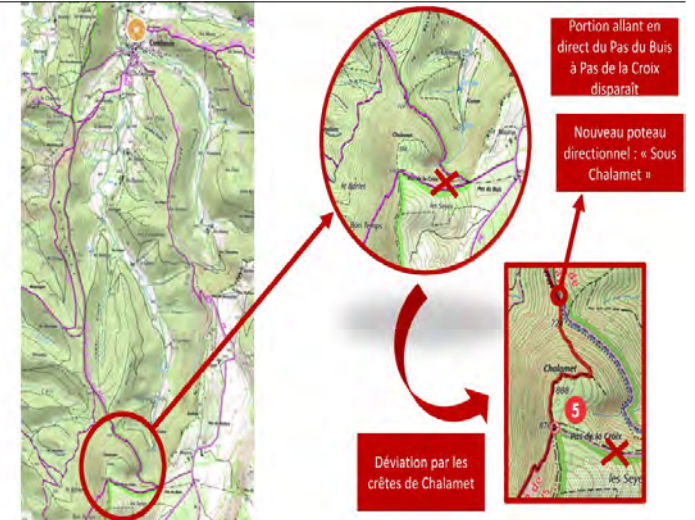
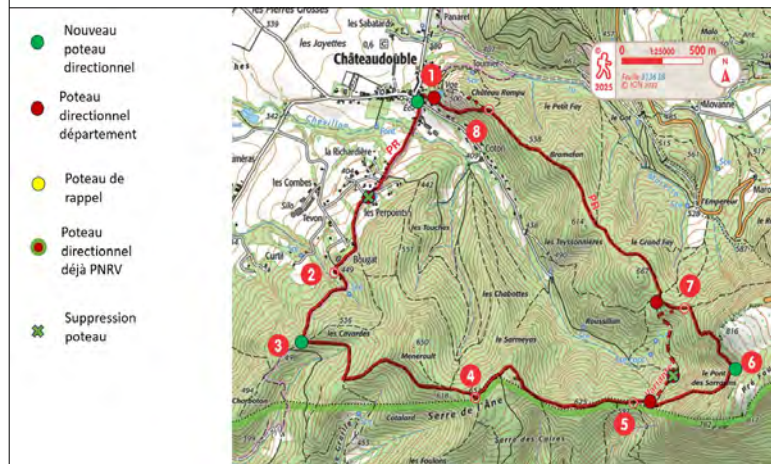
GESTION DES SENTIERS

Un relevé des poteaux de la boucle « Le Pont des Sarrasins » a été réalisé afin de pouvoir commander les nouvelles plaques directionnelles « parc » pour la saison 2026.

- 3 poteaux directionnels du Département vont être remplacés par des poteaux directionnels Parc du Vercors ;
- 2 nouveaux poteaux directionnels seront ajoutés : « Chateaudouble » et « Les Cavardes » ;
- 1 borne va devenir poteau directionnel afin d'indiquer l'arrivée au but de la randonnée : « Pont de Sarrasins »
- 2 poteaux directionnels vont être supprimés : Roussillon et Perpoints.

Nombre de poteaux posés ou remplacés et localisation

Pour 2026 : 6 poteaux directionnels à poser sur la commune de Chateaudouble.



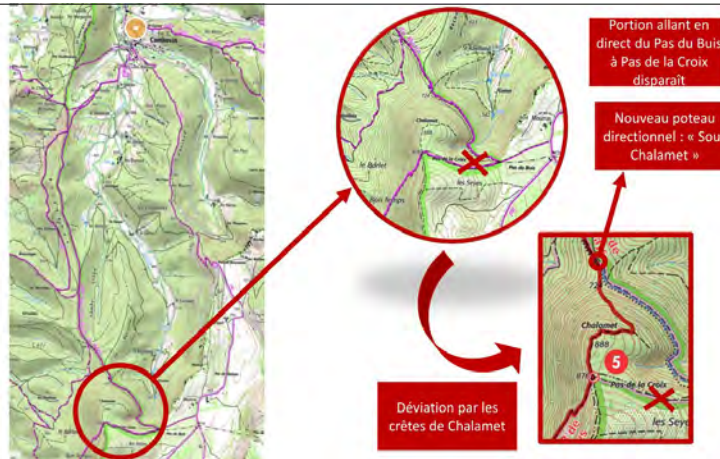
| | | |
|---|--|--|
| Nombre de km balisés et tronçons | La boucle du Pont des Sarrasins (8 km) sera balisée la saison prochaine. | |
|---|--|--|

| | | |
|--|------------------------|--|
| | <h3>3.9. COMBOVIN</h3> | |
|--|------------------------|--|

| | | |
|-----------------------------|--|--|
| GESTION DES SENTIERS | | |
|-----------------------------|--|--|

| | | |
|--|---|--|
| | La commune de Combovin était déjà adhérente au Parc naturel régional du Vercors lors de la précédente charte et est donc déjà équipée de poteaux signalétique Parc du Vercors. Le réseau de poteaux a été vérifié : 8 poteaux ont été remplacés ou repositionnés. | |
|--|---|--|

| | | |
|--|---|---|
| Nombre de poteaux et localisation | <p>En collaboration avec Valence Romans Agglomération (Nicolas Morin), nous avons mis en place la déviation permettant d'éviter le sentier allant du pas du Buis au pas de la Croix. Aussi, un nouveau poteau directionnel a été placé à l'intersection nommée « Sous Chalamet ».</p> <p><i>Photo : localisation de la déviation permettant d'éviter le sentier entre pas du Buis et pas de la Croix.</i></p> | <p><i>Photo : poteau « Sous Chalamet » avec des plaques plastifiées provisoires indiquant la déviation.</i></p> |
|--|---|---|




Nombre de km balisés et tronçons

Le passage entre Sous Chalamet et le pas de la Croix a été balisé en jaune et le passage entre le pas de la Croix et le pas du Buis a été débalisé.

La boucle « Le pas du Buis » (13,9 km) est déjà balisée en jaune-vert. Le balisage a été renforcé du pas du Buis à Sous Chalamet. Le reste du balisage de la boucle sera renforcé à la saison prochaine.



| | 3.10. BARCELONNE | 3.11. OURCHES |
|--|--|--|
| GESTION DES SENTIERS | | |
| <p>Nombre de poteaux posés ou remplacés et localisation</p> | <p>Pour le moment, aucun des sentiers du topoguide ne démarre du centre du village de Barcelonne. Il serait intéressant de pouvoir rencontrer les élus afin de pouvoir déterminer ensemble ce que nous pourrions construire ensemble à l'avenir.</p> <p>Le sentier balisé « Le pas du Buis » passe par les crêtes du Bergognon, partagées avec la commune de Combovin.</p> | <p>Un relevé des poteaux de la boucle « La Croix du Bésot » a été réalisé afin de pouvoir commander les nouvelles plaques directionnelles « parc » pour la saison 2026.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 poteaux directionnels du Département vont être remplacés par des poteaux directionnels Parc du Vercors (dont 2 sur la commune de Cobonne) ; - 1 poteau directionnel est déjà un poteau Parc du Vercors mais certaines plaques seront mises à jour ; - 1 poteau directionnel sera supprimé « Les Echevins ». <p>Le poteau rond PDIPR « La Pierre » étant tombé, un poteau carré avec plaques directionnelles plastifiées provisoires Parc du Vercors a été placé à l'intersection entre les sentiers balisés. Les plaques définitives seront commandées pendant l'hiver et posées en début de saison prochaine.</p>  |

| | | |
|--|---|--|
| | | |
| Nombre de km balisés et tronçons | | La boucle de la Croix du Bésot (12,8 km) sera balisée à la saison prochaine. |
| SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC | Une tournée a été réalisée sur les crêtes du Bergognon au cours de laquelle je suis passée par la Tour de Barcelonne. Peu de randonneurs rencontrés sur les sentiers, certainement en raison des fortes chaleurs. | |

4. CONCLUSION

Sur la saison 2025 :

- **45.6 km (4 boucles)** ont été balisés en jaune-vert sur la partie nord du secteur de la Raye et des Monts du Matin.

- **94.6 kilomètres (8 boucles)** restent à baliser pour la (ou les) saisons suivantes.

Ce total ne prend pas en compte les éventuels « raccourcis » et/ou liaisons à baliser sur certaines communes.

Au niveau des panneaux, l'accent a été mis sur la maintenance de la signalétique de la commune de Combovin, déjà équipée de poteaux Parc du Vercors.

Quatre poteaux directionnels du Département cassés ou avec des lames manquantes ont été également remplacés afin de permettre aux randonneurs de se repérer sur les boucles.

Une grande partie du travail de terrain a également consisté à refaire les plans de tous les emplacements de poteaux afin de pouvoir commander les nouvelles plaques directionnelles pour la saison 2026.

Pour mettre à jour la signalétique sur les 12 boucles, ce sont au moins 58 poteaux Parc du Vercors qui devront être installés en 2026.

| Commune | Km balisés 2025 | Km à baliser 2026 | Poteaux posés 2025 | Poteaux à poser 2026 |
|---------------------------|-----------------|-------------------|--------------------|----------------------|
| La Baume-d'Hostun | 8,8 | 0 | 1 | 8 |
| Hostun | 10,6 | 0 | 0 | 9 |
| Beauregard-Baret | 16,2 | 0 | 1 | 5 |
| Rochefort-Samson | 8,9 | 13,8 | 1 | 12 |
| Barbières | 0 | 20,3 | 0 | 8 |
| St-Vincent-la-Commanderie | 0 | 11,5 | 0 | 7 |
| Peyrus | 0 | 15,4 | 0 | 2 |
| Châteaudouble | 0 | 8 | 0 | 6 |
| Combovin | 1,1 | 12,8 | 9 | 0 |
| Barcelonne | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Ourches | 0 | 12,8 | 1 | 2 |
| TOTAUX | 45,6 | 94,6 | 13 | 59 |

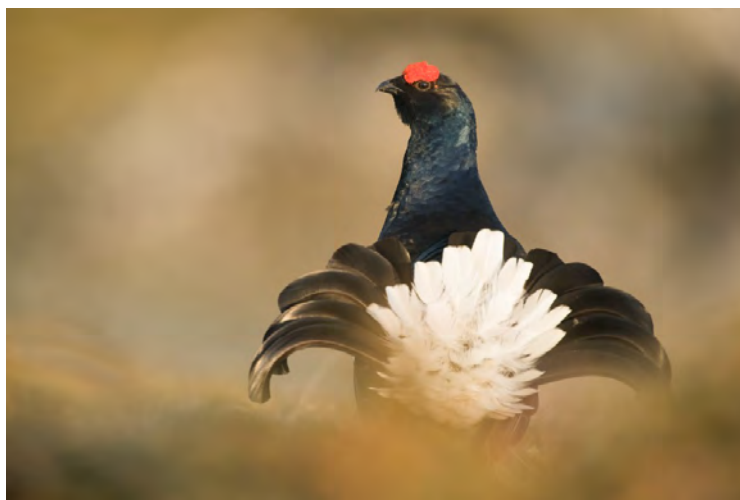
5. ANNEXES

5.1. Annexe 1 : comptage au chant de l'espèce Tétras lyre sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors



Tétras-Lyre : Programme OGM 058
Comptages sur secteurs échantillons

Compte-rendu des comptages au chant de Tétras-lyre
sur la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du
Vercors
(Unité TLY : 8210615 - Grand Veymont)



©Luca Melcarne

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2025

Référent : Hervé Tournier
Structure : PNRV
Année : 2025

RNNHPV – H. Tournier – juin 2025

1

Rappel du protocole :

L'objectif du protocole d'échantillonnage spatial des secteurs de comptage au chant du tétras-lyre est double :

- Estimer la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle des régions naturelles,
- Estimer les tendances des effectifs des régions naturelles en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

La RNNHPV a souhaité obtenir des résultats précis à l'échelle de la réserve, aussi ce sont la moitié des 30 secteurs du territoire qui sont sélectionnés et comptés chaque année afin d'estimer la taille de la population et les tendances d'effectifs. Cette année, pour le traitement des données et la réalisation de l'échantillonnage, les statisticiens de l'OGM ont choisi l'option de tirage aléatoire simple sans stratification (contrairement à 2020 où on avait pris en compte 2 strates différentes en fonction de la distribution connue des coqs sur le territoire de la réserve naturelle, afin de minimiser la variance intra-strate par rapport à la variance inter-strates). Après analyse des données de 2020, il est effectivement apparu que la stratification ne fonctionne pas, la distribution spatiale des coqs dans la réserve n'étant pas stable dans le temps.

Cela ne change rien quant à la réalisation du protocole, mais uniquement dans le tirage aléatoire des secteurs et l'analyse statistique des données.

Le protocole de comptage est le même qu'habituellement, l'observateur se déplace dans le secteur choisi selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus, en limitant le dérangement au maximum mais en essayant de passer proche des places de chant connues.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

Présentation de la zone de comptage :

En 2025, **15 secteurs** ont été sélectionnés : 821061520, 821061522, 821061523, 821061501, 821061502, 821061503, 821061505, 821061507, 821061515, 821061517, 821061518, 821061527, 821061529, 821061534, 821061531.

Seul le secteur 821061520 n'a pas été compté en 2025.

Déroulement des comptages :

Les comptages se sont déroulés sur 1 jour, le 7 mai, organisés comme indiqué ci-dessous :

| Date du comptage | Secteur du comptage | Agents |
|------------------|---------------------|----------------------------|
| 07/05/2025 | 821061520 | - |
| | 821061522 | Alan Fraschini PNRV |
| | 821061523 | Hervé Tournier RNNHPV |
| | 821061501 | Anne-Julie Parsy RNNHPV |
| | 821061502 | Etienne Bessaguet PNRV |
| | 821061503 | Eric Charron PNRV |
| | 821060505 | Sébastien Bossand PNRV |
| | 821061507 | Stéphane Fayollat PNRV |
| | 821061515 | David Leroy RNNHPV |
| | 821061517 | Jean Andrieux RNNHPV |
| | 821061518 | Sylvain Roche PNRV |
| | 821061527 | Hervé Tournier RNNHPV |
| | 821061529 | Brice Palhec RNNHPV |
| | 821061534 | Lucas Delalande RNNHPV |
| | 821061531 | Guillaume Fruquière RNNHPV |

Pour 2025, ce suivi a donc demandé 1 journée de comptage et la présence de 14 observateurs (14 jours-agent).

Condition d'applicabilité des comptages :

Conditions de visibilité (bonne, nuage bas, brouillard, ...) :

| | |
|-------------------|-----------------------------------|
| 07/05/2024 | Nuageux, brouillard, froid |
|-------------------|-----------------------------------|

Etat de la couverture neigeuse : 10 %

Etat de développement de la végétation : -

Comportement des oiseaux

Durée et intensité de l'activité de parade et de chant des mâles : mâles assez actifs, souvent perchés

Activité des poules : quelques poules vues et ou entendues

Résultats des comptages :

| Date | N° de secteur | Nombre de mâles | Nombre de poules |
|--------------|---------------|-----------------|------------------|
| 07/05/2025 | 821061520 | - | - |
| | 821061522 | 2 | 0 |
| | 821061523 | 4 | 0 |
| | 821061501 | 3 | 0 |
| | 821061502 | 7 | 0 |
| | 821061503 | 3 | 4 |
| | 821060505 | 1 | 0 |
| | 821061507 | 2 | 1 |
| | 821061515 | 1 | 0 |
| | 821061517 | 0 | 0 |
| | 821061518 | 0 | 0 |
| | 821061527 | 23 | 2 |
| | 821061529 | 10 | 0 |
| | 821061534 | 2 | 0 |
| | 821061531 | 0 | 0 |
| TOTAL | | 58 | 7 |

NB : tous les résultats de comptage doivent apparaître dans ce tableau même ceux des comptages annulés pour cause de mauvais temps ou autres raisons ; les individus notés sont ceux qui se situent à l'intérieur des secteurs, ceux vus/entendus en dehors ne sont pas comptabilisés

Total coqs comptés : 58

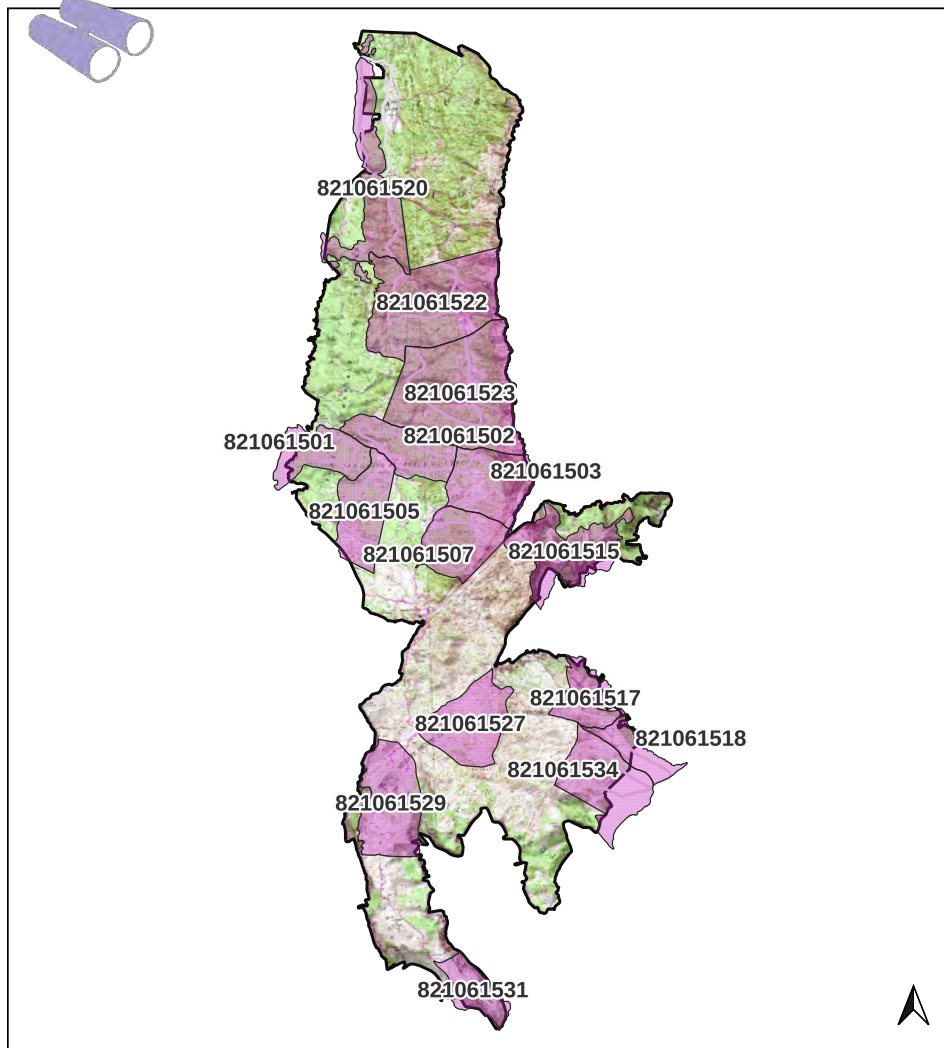
Total poules comptées : 7

Après analyse des résultats, nous obtenons une estimation du nombre de coqs chanteurs sur l'ensemble de la réserve à **xxx coqs [xxx-xxx]** ; IC xx % ; CV xxx %.

Un grand merci à tous les participants !

Carte n°1 : tirage aléatoire des secteurs de comptage 2025

Secteurs et circuits de comptage au chant des tétras-lyre sur la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors - printemps 2025



comptage tétras-lyre RNNHPV

- tirage_2025
- circuits_tetras_2025
- mhp_perimetre

Sources : IGN, PNRV - 2025

5.2. Annexe 2 : comptage de l'espèce Lagopède alpin sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors



BILAN
COMPTAGE

INTRODUCTION

Tous les deux ans, la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors (RNNHPV) organise un comptage au chant afin d'estimer la tendance d'évolution de la population de lagopèdes alpins présents sur les crêtes orientales du massif du Vercors. Le protocole de comptage est établi par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) depuis de nombreuses années (Léonard, 1995).

La période de chant du lagopède débute vers mi mai pour se terminer début juin. 3 dates de comptages sont prévues espacées à une semaine d'intervalle pendant cette période, mais seuls les résultats de la meilleure journée sont pris en compte, cela afin d'éviter au maximum le biais lié notamment aux conditions météorologiques.

La RNNHPV a une forte responsabilité quant à la préservation de cette espèce, étant située à sa limite occidentale d'aire de répartition alpine et compte-tenu de la régression de ses populations sur l'ensemble de l'arc alpin.

PROTOCOLE

Les crêtes orientales du massif du Vercors situées sur la réserve naturelle sont prospectées du pas Ernadant au nord jusqu'à l'Aiguillette du Veymont au sud, tous les deux ans. Elles sont divisées en 10 secteurs de prospections ; à chacun des secteurs correspond un circuit, validé en amont par l'OGM et le personnel de la réserve naturelle (annexe n°1). Chaque circuit est parcouru sur toute sa longueur (sur les crêtes) par une équipe de deux observateurs, dont obligatoirement un membre de l'équipe de la réserve ou du PNRV (Parc Naturel Régional du Vercors). Chaque comptage nécessite donc la présence de 20 observateurs. Les lagopèdes étant sensibles au dérangement notamment pendant la période de reproduction, il est donc préférable de ne pas inclure d'observateurs supplémentaires.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil pour se terminer 1/2 heure après, ce qui correspond aux heures les plus actives pour la parade du lagopède.

Lors de la prospection, les individus vus et/ou entendus sont comptés et géolocalisés de manière la plus précise possible. Un point GPS est pris à l'endroit où l'on entend ou/et voit les lagopèdes sur le parcours. La distance doit être estimée et la direction de l'observation notée. L'heure est également notée. Chaque observation est indiquée sur une carte et une fiche fournies par l'organisateur.

Il faut indiquer si l'oiseau est vu chantant, non-chantant ou juste entendu, et le nombre de strophes entendues lors du chant, ceci afin de détecter des doubles-comptages éventuels.

Le chemin parcouru correspond à peu près à la ligne de crête. Les comptages ne se font que sur l'aller sur toute la longueur du secteur, pas sur le retour.

Toutes autres observations d'autres espèces peuvent être relevées.

A la fin des comptages, un débriefing est réalisé en présence de tous les observateurs, afin de déterminer le nombre total d'individus. Cela permet d'éviter les doublons en comparant chacune des observations sur l'ensemble des circuits.

RÉSULTATS

Cette année, suite à de mauvaises conditions météo, un seul comptage a pu être effectué, le mercredi 28 mai. Ceux prévus les 22 mai et 3 juin ont été annulés.

Les observations recueillies au cours de chaque matinée sont à interpréter comme suit :

- l'audition d'un oiseau chantant (non vu ou vu seul) est comptabilisée comme un mâle chantant ;
- l'audition de deux ou plusieurs oiseaux chantant est comptabilisée comme deux ou plusieurs mâles chantants ;
- l'observation d'un oiseau chantant accompagné d'un oiseau non chantant est comptabilisée comme un couple, il en est de même pour l'observation de deux oiseaux ensemble non chantant ;
- l'observation d'un oiseau isolé non chantant est notée comme « individu isolé non chantant ».

Le nombre de mâles correspond à la somme du nombre de mâles chantants, du nombre de couples et de la moitié des individus isolés non chantants (en admettant qu'un individu non chantant sur deux soit un mâle).

Les résultats par date et par secteur sont présentés ci-dessous.

Toutes les observations sont saisies dans l'application cartographique de l'OFB dédiée aux comptages des galliformes, et également dans la base de données Geonature du PNR Vercors.

1^{er} COMPTAGE (28 mai)

Équipes :

| Secteur | Observateur 1 | Observateur 2 | Nb de coqs retenus |
|----------------------------------|-----------------------|---|-----------------------|
| 1501 (aiguillette) | G. Fruquière (RNNHPV) | Claire Catil (RNNHPV), François Arod | 0 |
| 1502 (gd veymont sud) | L. delalande (RNNHPV) | Margot Lesturgeon, Blandine M.Poche | 0 |
| 1503 (gd veymont nord) | S. Roche (PNRV) | Michel Morin, Céline Schmerber | 0 |
| 1504 (pierre blanche) | B. Betton (RNNHPV) | Aleksandra Aboruszewska (RNNHPV) | 0 |
| 1505 (roche rousse) | E. Charron (PNRV) | Victor Nicolaï | 2 |
| 1506 (rocheherbe) | D. Leroy (RNNHPV) | PE Briaudet (OFB) | 1 |
| 1507 (Malaval) | S. Bossand (PNRV) | B. Palhec (RNNHPV) | 0 |
| 1508 (Peyrouse) | A. Frascini (PNRV) | N. Castaing (PNRV) | 0 |
| 1509 (pas etoupe-pas morta) | Q. Duron (PNRV) | P. Cotte (OFB) | 0 |
| 1510 (pas morta-pas ernadant) | - | - | - |
| | | | Total : 3 coqs |

Au total, **3 coqs** ont été vus et/ou entendus sur l'ensemble de la zone.

Le secteur 1510 n'a toutefois pas pu être compté (observateur absent).

Les conditions météorologiques étaient bonnes, avec un peu de vent.

CONCLUSION / DISCUSSION

Suite à une mauvaise météo annoncée à la date du 1^{er} et 2nd comptages (22 mai, 3 juin), un seul comptage sur trois a pu être réalisé cette année.

C'est donc un total de **3 coqs** qui ont été comptés et retenus cette année (comptage du 28 mai).

Les résultats de ces comptages sont une nouvelle fois très faibles par rapport aux années précédentes (annexe n°2).

Il apparaît ainsi aujourd'hui une baisse (probable) importante et continue du nombre de lagopèdes sur les crêtes des hauts-plateaux.

Il n'y a pas eu de comptages des lagopèdes en 2024 sur la réserve naturelle.

Seul le suivi à long terme de cette population peut espérer estimer une tendance fiable d'évolution de la population, avec tous les biais à prendre en compte dans un tel protocole, basé sur des transects et des observateurs mobiles (méthode peu recommandée mais réalisée depuis l'an 2000 ; Calenge, 2011). Il peut être intéressant pour les prochaines années de décaler les jours de comptage pour les faire plus tôt dans l'année (baisse de la durée d'enneigement).

Les connaissances d'aujourd'hui, notamment grâce à l'utilisation de balises GPS et/ou de matériel de bio-acoustique, permettent de fiabiliser la méthode de comptage actuelle, en limitant les doubles comptages et le biais observateur (Sèbe *et al*, 2019). Ce sera sûrement à l'avenir des méthodes employées pour étudier la population de lagopèdes alpins présente sur la réserve naturelle.

Depuis 2023, la LPO a d'ailleurs mis en place 3 enregistreurs bioacoustiques sur le Grand Veymont, pendant la période de reproduction (mai-juin). Les résultats entre les 2 méthodes de dénombrement pourront ainsi être comparés.

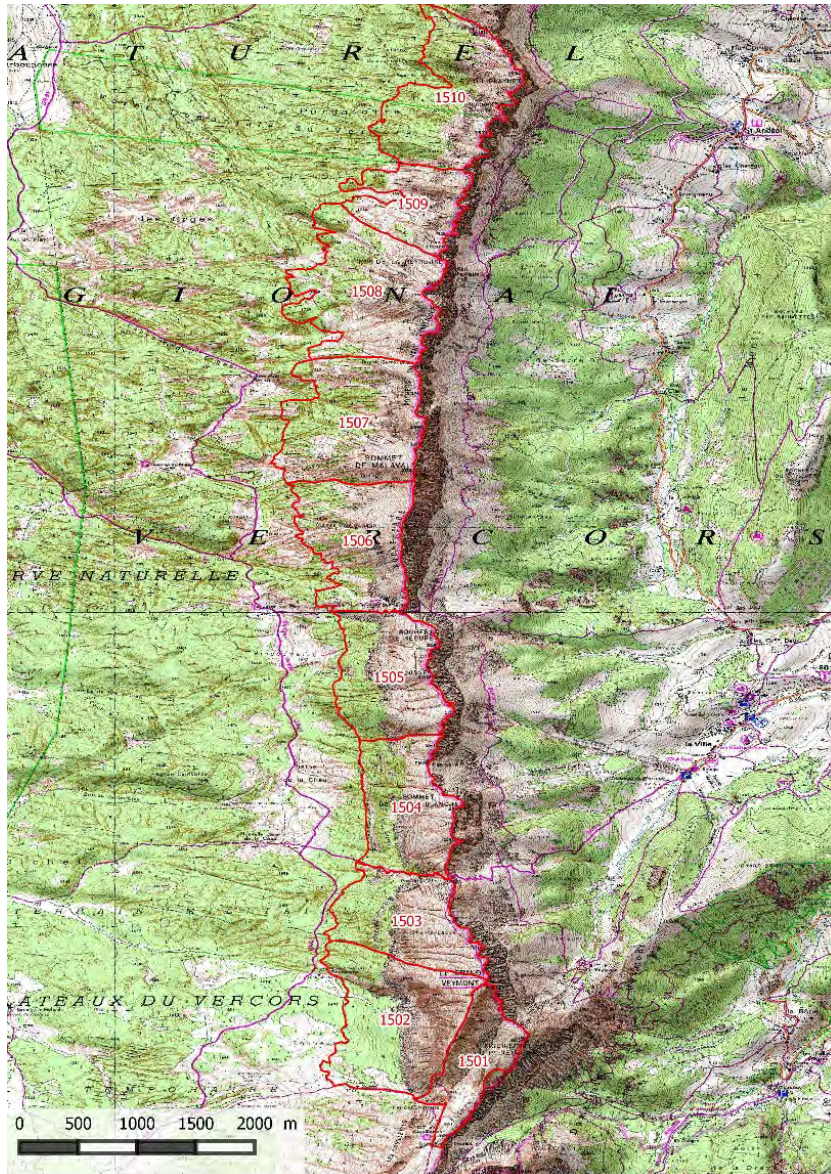
Bibliographie :

Calenge, C. 2011. Estimation des tendances d'évolution des effectifs du lagopède alpin. ONCFS.

Léonard, P. 1995. Méthode de dénombrement des lagopèdes alpins mâles au chant et présentation des résultats ? *Bull. Mens. ONC* n°199, fiche n°85.

Sèbe, F., Marin-Cudraz, T., Novoa C., Mahamoud-Issa, M., Muffat-Joly, B., Aubry, P., Montadert, M., Desmet, J.F., Imberdis, L., Mansons, J., Guignet, J., Mathevon, J. 2019. L'information individuelle dans les vocalisations comme outil pour le suivi des lagopèdes alpins. *Faune Sauvage* n° 323, p.29-32.

Annexe n°1 : localisation des secteurs de comptage lagopèdes sur la RNNHPV



Annexe n°2 :

